

Formulaire de mise à disposition de matériel pour l'organisation d'une festivité

à renvoyer au secrétariat communal **2 mois avant l'activité**
avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes

En vue de solliciter l'autorisation d'organiser une activité, il convient de préciser les points suivants :

Description de l'activité

Type d'activité (sportive, folklorique, kermesse, grand feu, marche, autre(s) :	
Lieu :	
Date(s) début / fin de la festivité	
Horaire complet et détaillé de l'organisation	
Modification(s) éventuelle(s) par rapport à l'année précédente	

Personnes de contact

Personne chargée de la réception du matériel (nom + téléphone + GSM + adresse)	
Membres du comité (nom + téléphone + adresse) a. Président b. Secrétaire c. Autre	a. b. c.

Lieu de dépôt du matériel Date et heure souhaitées (présence obligatoire d'un responsable) Rem. : Transport et montage payants !!!	
Lieu de reprise du matériel Date et heure souhaitées (présence obligatoire d'un responsable)	
Signalisation L'organisateur doit demander une ordonnance de police au Collège Communal pour le placement de la signalisation. (interdiction de circuler et/ou stationner + endroits)	

Formulaire de mise à disposition de matériel pour l'organisation d'une festivité

à renvoyer au secrétariat communal **2 mois avant l'activité**
avenue Astrid, 11 à 6280 Gerpinnes

Description du matériel demandé

Supports pour sacs poubelles orange pièce(s)
Barrières Nadar (long. : 2,2m) mètres
Praticables (2x1m) Attention : Si montage par le service Travaux, joindre un croquis de l'assemblage des praticables ainsi que l'emplacement du podium	Nombre d'éléments Nombre d'escaliers (si nécessaire) Nombre de garde-corps (si nécessaire) Hauteur désirée :..... cm
Remarques et demandes particulières	

A prévoir par vos soins

- Accès eau** A demander par l'organisateur au gestionnaire de réseau (SWDE - 087/87 87 87)
- Accès électricité** A demander par l'organisateur au gestionnaire de réseau (ORES - Fax : 081/24 42 40)
- WC Chimique** A demander par l'organisation auprès de firmes spécialisées